

RAPPORT DE SUIVI

**PROJET DE RELOCALISATION DE
LA CONDUITE PRÈS DU PONT BOUCHARD**

1 Le projet de relocalisation de la conduite près du pont Bouchard a été approuvé le 17 juillet 2015,
2 par la décision D-2015-115 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie
3 demandait à Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de soumettre annuellement, lors
4 du dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

5 Le 25 novembre 2015, Gaz Métro envoyait une communication à la Régie pour l'informer d'un
6 dépassement de coûts projetés au-delà de 15 % et l'avisait que des explications quant au
7 dépassement des coûts seraient fournies au Rapport annuel 2015, lui permettant ainsi d'en
8 prendre acte.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

9 Comme prévu initialement, la fin des travaux a eu lieu à la fin de septembre 2015. Les travaux de
10 mise en gaz et d'abandon de la conduite ont été complétés le 25 septembre 2015 et la
11 revitalisation des berges a été finalisée en octobre 2015.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

12 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
13 les sommes encourues en date du 30 septembre 2015 et la projection des coûts qui sont requis
14 afin de terminer le projet.

PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2015
(\$)

Activités	Budget initial (1)	Coûts réels au 30 sept 2015 (2)	Projeté (3)	Total projection finale (4=2+3)	Écart (5=4-1)
Matériaux	73 150	129 330	(2 535)	126 795	53 645
Main-d'œuvre interne	99 228	84 848	2 757	87 605	(11 623)
Services externes	235 558	108 600	164 181	272 781	37 223
Entrepreneurs	909 419	934 517	383 201	1 317 718	408 299
Contingence (10 %)	131 735			-	(131 735)
Sous-total	1 449 090	1 257 295	547 604	1 804 899	355 809
Frais généraux (14,75 %)	213 741	185 451	80 772	266 223	52 482
Total global	1 662 831	1 442 746	628 376	2 071 122	408 291
Contribution MTQ	(673 431)		(814 489)	(814 489)	(141 058)
Total des coûts assumés par Gaz Metro	989 400	1 442 746	(186 113)	1 256 633	267 233

1 Au 30 septembre 2015, la projection finale des coûts totaux du projet est évaluée à 2,1 M\$, soit
2 0,4 M\$ de plus que les coûts initialement prévus, correspondant à une augmentation de 24,6 %,
3 comme mentionné dans la correspondance du 25 novembre 2015.

4 Comme indiqué dans cette communication, l'augmentation des coûts s'explique en partie
5 (0,2 M\$) par la différence entre l'estimation budgétaire initiale et le montant de l'octroi du contrat
6 à l'entrepreneur à la suite de l'appel d'offres. Le contrat a été octroyé à l'entrepreneur
7 en juillet 2015.

8 L'écart de coûts s'explique aussi par divers facteurs ayant influencé la réalisation du projet,
9 notamment les conditions météorologiques défavorables en début de projet. Ces conditions ont
10 causé l'arrêt des travaux durant trois jours. Des employés de l'entrepreneur ont dû travailler en
11 temps supplémentaire au cours des mois d'août et septembre afin de reprendre cette perte de
12 productivité, engendrant des coûts d'environ 30 000 \$. Ces conditions météorologiques ont
13 également entraîné la démobilisation de l'entrepreneur retenu par Gaz Métro, engendrant des
14 coûts d'environ 20 000 \$.

1 De plus, l'entrepreneur retenu par Gaz Métro a été dans l'obligation de retirer une partie d'un mur
2 de béton protégeant la municipalité de Saint-Hyacinthe de la crue des eaux pour faire ses travaux.
3 La municipalité a exigé la reconstruction de ce mur, ce qui n'était pas prévu au moment de la
4 planification du projet et ne faisait donc pas partie de la description de l'appel d'offres. Les
5 soumissions relatives à la reconstruction de ce mur ont été reçues à la fin du mois d'octobre, ce
6 qui a permis à Gaz Métro de savoir que les coûts relatifs à ce mur de béton représenteraient
7 environ 85 000 \$.

8 Divers autres coûts imprévus, notamment relatifs à l'acquisition d'une servitude, à des exigences
9 de la Ville de Saint-Hyacinthe, aux activités de forage et de pavage ont également été connus de
10 Gaz Métro tout au long de la réalisation du projet et représentent environ 90 000 \$.

11 Il est à noter qu'une économie de près de 12 000 \$ est prévue en ce qui a trait aux coûts de main-
12 d'œuvre interne puisque le nombre d'heures requis a été moindre qu'anticipé.

3. IMPACT TARIFAIRES INITIAL ET PROJETÉ

13 L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous.
14 Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire (40 ans)	1 237 524 \$	1 569 676 \$

15 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de relocalisation de la**
16 **conduite près du pont Bouchard.**